



Scénario : Insomnie dans les décombres

Taille du groupe : de 4 à 15 personnes

Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

« Certains des renforts arrivés la semaine dernière étaient très bruyants et cela m'a empêché de dormir pendant des heures, » explique la Capitaine (Capt) Leanne Piper à son collègue le Capt Brad Miles. « Ils riaient, renversaient des objets et s'injuriaient. Je ne pense pas qu'ils étaient ivres; ils étaient seulement bruyants, » explique la Capt Piper.

Les deux capitaines sont des officiers de logistique des Forces armées canadiennes (FAC) en déploiement avec un nombre important de soldats canadiens dans un petit pays pauvre qui a récemment été ravagé par une catastrophe naturelle dévastatrice. Ils doivent aider à coordonner la prestation de l'aide avec d'autres organismes internationaux.

« En fait, Leanne, ils revenaient probablement d'une marche au centre-ville, » suggère le Capt Miles.

« Que veux-tu dire? Les bars et les clubs n'ont pas rouvert depuis le tsunami d'il y a quatre semaines, » demande la Capt Piper.

« Les bars sont peut-être fermés, mais j'ai entendu dire que le bordel local est ouvert, » ajoute le Capt Miles.

La Capt Piper n'est pas surprise que la prostitution ait lieu ici et estime que de nombreuses femmes pourraient y être contraintes. Elle a mentionné cette situation à l'une des traductrices locales embauchées pour travailler au camp, qui lui a précisé que ce bordel en particulier emploie de nombreuses jeunes femmes. Il est de notoriété publique dans la communauté que les soldats du camp fréquentent l'établissement et elle les a personnellement vus.

La Capt Piper s'inquiète du fait que les soldats des FAC contribuent à l'exploitation sexuelle de ces femmes et estime que quelque chose doit être fait. Elle fait part de ses inquiétudes à son collègue, le Capt Rick Truong.

« Leanne, tu réagis de manière excessive, » dit le Capt Truong. « Ce sont des histoires de gars, des besoins normaux de mâles, peu importe comment vous appelez ça. »

« Que nos soldats aient la permission ou non, s'ils participent à ces activités, ne crois-tu pas que la population canadienne serait également préoccupée? » demande la Capt Piper. « Nous sommes ici pour apporter de l'aide à ces gens et les aider à rebâtir leur pays. Le fait de payer des femmes pour obtenir des faveurs sexuelles ne contribue certainement pas à faire une société en santé. Ma traductrice m'a dit que certaines de ces femmes sont vraiment jeunes. »

« D'accord, je comprends Leanne, mais si tu poursuis ta démarche, ne t'attends pas à ce qu'elle soit bien reçue, » répond le Capt Truong.

La Capt Piper se demande ce qu'elle doit faire maintenant.

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne, Servir le Canada avant soi-même, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Intégrité, Intendance des ressources, Excellence, Courage
Thèmes culturels :	Service, Identité, Leadership
Types d'inconduite :	Inconduite générale
Thèmes ACS Plus :	Genre, Origine géographique
Public :	Forces Armées Canadiennes

Guide de l'animateur

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des principes éthiques « Respecter la dignité de toute personne », « Servir le Canada avant soi-même » et « Obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans ce contexte.
- Discuter des valeurs éthiques d'intégrité, d'intendance des ressources et de courage dans un contexte opérationnel.

Questions de facilitation :

1. Que faites-vous dans une telle situation? Quels sont les aspects à prendre en considération?
 - Autorisez une discussion ouverte au sein du groupe.
 - Préoccupations éthiques : Le Canada est un chef de file de l'égalité entre les sexes et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles. Il s'est engagé à lutter contre l'exploitation et les abus sexuels dans le contexte de ce scénario. Cette situation pourrait avoir des conséquences juridiques et éthiques dans le pays où ils se trouvent. De plus, cette activité est illégale au Canada.
 - Facteurs personnels : La Capt Piper semble être la seule à reconnaître que cette activité constitue un problème et qu'il faut y remédier. Il y a également eu des insinuations selon lesquelles si elle le signalait, cela pourrait ne pas être bien reçu.
 - Facteurs environnementaux : L'exploitation de ces jeunes femmes n'est pas correcte car cela n'encourage pas une société saine et sape la mission d'aider les personnes à reconstruire leur pays. Cette situation mine également la crédibilité et les engagements du Canada à l'échelle internationale, notamment dans le cadre du Plan d'action national du Canada pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) sur les femmes, la paix et la sécurité.
2. Quel est le dilemme éthique dans cette situation?
 - Il s'agit d'un dilemme d'incertitude, dans lequel la bonne chose n'est pas claire mais il est certain que les choix ne sont pas aussi simples que choisir entre le bien et le mal.
 - Considérez les éléments de pensée de groupe et de cohésion de groupe dans cette situation ainsi que le leadership éthique.
 - La Capt Piper sait intuitivement qu'il est mal pour les membres des Forces armées canadiennes (FAC) d'utiliser les bordels lors d'un déploiement pour offrir de l'aide, mais elle ne sait pas si elle doit le signaler puisque tout le monde semble penser que cela peut être attribué au comportement normal des hommes.
3. Quelles sont les lignes de conduite que la Capt Piper pourrait suivre dans ce scénario? Que devrait-elle choisir de faire?
 - Option 1 : Signaler ses préoccupations aux autorités compétentes et accepter le fait qu'il peut y avoir des conséquences si elles ne sont pas bien reçues.
 - Option 2 : Suivre les conseils qui lui ont été donnés d'ignorer l'activité et de l'accepter comme la norme.
 - Option 3 : Solliciter de l'aide en portant l'affaire devant un avocat militaire de son contingent. Cela renforcerait la gravité de ses préoccupations et obligerait l'avocat militaire à l'aider à signaler l'activité suspectée.